



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* STRUTHERS propose la première lecture du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. PENNER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager la levée temporaire des restrictions routières dans les régions de la municipalité rurale de Piney qui ont été touchées par la tempête et de considérer d'offrir de l'aide à cette municipalité et aux propriétaires de résidences en ce qui a trait aux efforts de nettoyage et de remise en état. (M. Gerrie, P. Myrchak, R. Henrie et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (C. Hatherly, B. Hatherly, K. Kastner et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (L. Chyzy, G. Wozniewich, J. Pannell et autres)

Le président dépose le rapport du vérificateur général intitulé : « Environmental Audit — Review of the Province of Manitoba's Management of Contaminated Sites and the Protection of Well Water Quality in Manitoba » et daté du mois de novembre 2005.

(Document parlementaire n° 21)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. CALDWELL, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. NEVAKSHONOFF, MAGUIRE et JHA font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité permanent des sociétés d'État de continuer à se réunir le lundi 21 novembre 2005, à 15 heures, pendant qu'elle siège.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour aujourd'hui, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés entre 15 et 17 heures.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* BJORNSON, M. ALTEMEYER ainsi que MM. les *ministres* SMITH et RONDEAU. L'Assemblée accorde à M. DERKACH le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le mercredi 23 novembre 2005, d'ajourner ses travaux après l'examen des affaires courantes.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le jeudi 24 novembre 2005, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés.

M. le *ministre* SMITH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SMITH intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné

M. le *ministre* SMITH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 15.

(Document parlementaire n° 22)

Lundi 21 novembre 2005

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SALE voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 5 — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. L'Assemblée accorde à M. DYCK le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des pratiques agricoles/The Farm Practices Protection Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. CUMMINGS, PENNER, CULLEN et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 16 h 56, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes